



Fixation fenetre double vitrage

Par **shtiteuf**, le **10/05/2010** à **23:06**

Bonjour,
Récemment, j'ai sans faire exprès décroché ma fenêtre, qui est une fenêtre double vitrage très très lourde.
J'aurais pu me faire très mal, le parquet a pris à ma place.
Je voulais savoir si le propriétaire était obligé juridiquement de fixer la fenêtre?
Merci d'avance.

Par **aie mac**, le **11/05/2010** à **07:42**

bonjour
je suppose que vous parlez de l'ouvrant seul...
techniquement, il est normal qu'il soit dégondable.
juridiquement, vous êtes responsable des dommages à l'ouvrant et au parquet.